

Bill pour amender de nouveau l'acte 36 Vict., ch. 48, relatif aux compagnies d'assurance.

Et le bill suivant sans amendement, savoir :

Bill relatif à la banque fédérale du *Canada*.

M. *McDougall* (*Ref. frew*), du comité spécial chargé de s'enquérir de l'état du bureau de *Québec* pour l'inspection et le mesurage de bois, présente à la Chambre le rapport du comité, lequel est lu. (*Appendice* No. 1.)

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente à la Chambre la onzième rapport du dit comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir : De l'honorable *J. Hamilton* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie des Estacades de la rivière *Rouge*; de *William Rodden* et autres, demandant l'incorporation de l'association de construction et de placements; d'*Ashley Hibbard* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie d'Exprès Internationale; de la compagnie de crédit de *Montréal*, et de la compagnie de chemin de fer de *Brockville* et *Ottawa*, relative à son émission de bons portant hypothèque.

Votre comité a aussi examiné la pétition d'*Angus Morrison*, solliciteur de la compagnie d'assurance de l'Ouest, à l'effet d'obtenir la permission de présenter une pétition de la part de la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai pour en présenter. Les raisons données relativement au délai sont telles qu'elles justifient votre comité à recommander la réception de la pétition.

Ordonné, Que la dite pétition de la compagnie d'assurance de l'Ouest, présentée aujourd'hui, soit maintenant reçue.

Et la dite pétition est reçue et lue demandant certains amendements à la charte de la compagnie.

Ordonné, Que M. *Ryan* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer l'association d'assurances de l'*Alliance du Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Young*, secondée par M. *Scatcherd*,

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat demandant à leurs honneurs qu'il soit permis à l'honorable M. *Letellier de St. Just*, l'un des membre du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent des comptes publics.

Ordonné, Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Un bill pour fusionner les compagnies dites : "*The Canadian Telegraph supply Manufacturing Company (limited)*," et "*The Toronto Manufacturing Company (limited)*," sous le nom de "compagnie de fabrication d'appareils électriques et de ferronnerie (responsabilité limitée)," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le bill passe.

Ordonné, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill pour incorporer la compagnie d'impressions et de publication de *Ste. Croix*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bowell* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, Que l'amendement soit maintenant pris en considération.

L'amendement est alors lu pour la première et la seconde fois, et adopté.

Ordonné, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le bill passe.